



**CONSULTATION SOUS REGIONAL SUR LA PARITE DU GENRE DANS LES
INSTITUTIONS ET LES STRUCTURES DE DECISION POLITIQUE**

**COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE (CUA) EN COLLABORATION AVEC
L'INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA DEMOCRATIE ET L'ASSISTANCE
ELECTORALE (International IDEA)**

23-25 NOVEMBRE, 2010

DAKAR, SENEGAL

HOTEL JARDIN SAVANA Pointe Bernard – Petite Corniche

NOTE CONCEPTUELLE

Introduction

L'Union Africaine a été constante dans son engagement aux principes de l'égalité du genre. Cet engagement est reflété par l'Acte Constitutif de l'Union Africaine, le Protocole de la Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples sur les droits de la femme africaine (2003), la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (2004) et la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (2007). En 2002, le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union Africain ont adapté le principe de la parité du genre. Ce principe est également reflété dans l'élection d'un nombre équitable de femmes et d'hommes commissaires de l'Union Africaine.

La politique d'orientation de l'Union africaine sur l'égalité du genre est basée sur le fait que l'égalité du genre est essentielle dans la consolidation de la démocratie et impérative pour le développement du continent. Plus important, cette position politique continentale est une réflexion d'un engagement individuel et collectif des Etats membres de l'Union africaine pour la démocratie et la participation populaire. L'égalité du genre est de nos jours fermement ancrée dans les principes et pratiques démocratiques de certaines constitutions et est largement vu et compris comme un élément clé dans la recherche de la démocratie, la gouvernance et le développement.

Il est tout aussi essentiel de refléter l'égalité et l'équité du genre dans les instances de décision aux niveaux national, régional et continental pour réaliser les objectifs que s'est fixée l'Union africaine. Le principe 50/50 de la parité du genre est encore à dupliquer et mettre en œuvre aux niveaux des institutions et processus de gouvernance nationaux, sous régionaux et régionaux.

Réaliser l'égalité du genre et promouvoir les femmes et leur avancement est un lent processus dans la mesure où cela remet en question des comportements et attitudes humaines profondément enracinés. Il est reconnu que la participation et la représentation inégales des hommes et des femmes dans les positions de décision est en fait qu'une partie du problème des inégalités de genres qui sont nourries et perpétuées dans les sociétés.

Pour contrer cette tendance, le défi est de traduire la politique sur le genre de l'Union africaine de principe à action. Et c'est dans cette optique que le Directeur Genre, Femme et le Développement de la Commission de l'Union africaine a initié la «Décennie de la Femme: 2010-2020.» Un plan et des directions pour favoriser l'égalité du genre et le renforcement des capacités des femmes à travers des objectifs renouvelés et des efforts concertés qui accélèrent la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée de l'Union africaine, de Beijing et de Dakar. Un des domaines prioritaire de la décennie de la femme africaine: 2010-2020 Plan et directions est : «Femmes dans les positions de décisions. »

En outre le Sommet de l'Union Africaine de janvier 2011 sur le thème de «Valeurs partagées » offre l'opportunité d'efforts concertés pour l'avancement de l'agenda de l'Union africaine sur le genre. En établissant les valeurs partagées comme thème pour 2011, le leadership de l'Union africaine a décidé que la démocratie, la gouvernance et les autres problèmes qui entrent dans le cadre des valeurs partagées ont besoin d'être étudiés plus en détail.

RATIONEL

Dans certains pays il a été adopté des lois et politiques pertinentes dont les objectifs sont la promotion de l'égalité du genre et le renforcement du pouvoir des femmes, toutefois leur mise en place est lente et inégale à travers le continent africain. De ce fait les femmes sont encore sous représentées aux postes de décisions au sein des gouvernements, de la société civile et du secteur privé dans presque tous les pays africains.

En matière de représentation et participation des femmes aux postes de décisions et de pouvoir, les pays africains qui ont mis en place des mesures positives telles que les quotas électoraux (quotas législatifs ou constitutionnels et quota volontaire de parties) ont connu des succès en termes de sièges occupés par des femmes en comparaison des pays sans quotas.

Certains pays comme l'Angola, le Burundi, le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Rwanda et l'Ouganda ont atteint le benchmark de la plateforme d'action de Beijing d'au moins 30% de représentation féminine au parlement. Le Rwanda a le pourcentage le plus élevé de femmes élues au monde avec 56, 25%. Le Sénégal a récemment voté une loi sur la parité dans les listes électorales.

Même si des mesures positives telles que les quotas peuvent être controversées, le résultat des quotas au Rwanda est un bel exemple de l'impact d'une mise en œuvre effective de quota pour faire face aux différences dans la représentativité des femmes et des hommes.

De l'expérience tirée des dernières années, il est clair que sans la réforme électorale, la mise en œuvre de mesures positives telles que les quotas électoraux en utilisant les accords et instruments régionaux et internationaux sur l'égalité du genre, le plaidoyer et le réseautage, les pays africains ne vont pas atteindre l'objectif de la «minorité critique» d'au moins 30% de participation et de représentation de femmes à tous les niveaux de décision et de pouvoir.

Toutefois, quelques progrès ont été réalisés pour augmenter la participation et représentation des femmes dans la qualité et la quantité, ils ont été réalisés particulièrement au niveau parlementaire et législatif. Cependant, en comparaison de leurs homologues masculins, les femmes continuent à faire face des obstacles dans la scène politique et sont clairement sous représentées à tous les niveaux de prises de décision (national, régional, départementale et communautaire). La participation et la représentation inégales des femmes et des hommes sont évidentes comme en témoigne la prédominance des hommes parmi les députés, les ministres, les juges, les autorités locales et régionales, chefs d'Etat et de gouvernement, et dirigeants du secteur privé.

Individuellement, les mesures positives telles que les quotas électoraux sont insuffisants et n'éliminent pas toutes les barrières liées au genre rencontrées dans le secteur privé et dans les sphères publiques. De telles mesures politiques positives doivent être renforcées par un plaidoyer de conscientisation pour promouvoir le besoin de participation et représentation égales d'hommes et de femmes. Les types de systèmes électoraux et des processus intra partis sont cruciaux au fonctionnement de la démocratie et constituent ainsi l'un des plus importants point d'entrée aux positions de responsabilités et de prises de décisions.

Le manque permanent d'égalité dans le leadership politique en Afrique révèle certaines complexités résultantes de facteurs multiples. Ces derniers incluent des barrières institutionnelles et structurelles qui sont favorisées par des attitudes culturelles et patriarcales ainsi que des systèmes de valeurs basés sur la religion. Etant donné la complexité de ces problèmes et les systèmes démocratiques fragiles, des efforts multidimensionnels, robustes et concertés sont nécessaires pour lever les obstacles liés au genre en politique et dans les positions de responsabilités et de prise de décisions.

Objectifs de la Consultation

L'objectif global du séminaire sous régional est d'influencer l'adoption de mesures susceptibles de promouvoir un accès et une participation plus équitable des hommes et des femmes aux processus de décision politique. La prise de conscience des hommes et des femmes, les connaissances et l'engagement à promouvoir l'égalité du genre dans les processus politiques et institutions qui peuvent appuyer la construction de la démocratie est dès lors essentielle. Il requiert un engagement des hommes et des femmes à la fois dans la

démocratie et le défi lié au genre pour faciliter les conditions et opportunités des hommes et des femmes à participer et être pleinement représentés en politique et dans les processus démocratiques.

Les objectifs spécifiques sont:

- Définir des actions prioritaires et des mécanismes susceptibles d'accélérer la marche vers une plus grande égalité dans le leadership politique;
- Identifier des stratégies et échanger sur les bonnes pratiques en vue d'une transformation des espaces et des processus politiques reflétant une meilleure prise en compte de l'égalité du genre
- Renforcer les alliances et partenariats aussi bien nationaux que régionaux en vue d'imposer une reddition des comptes sur l'égalité du genre.

Questions majeures

- L'accès (mécanismes/stratégies pour obtenir et sauvegarder l'équilibre du genre dans le leadership politique)
- La participation et la transformation des espaces politiques (mécanismes/stratégies d'influence des prises de décisions et de la responsabilité de l'égalité du genre)

Résultats Attendus et Activités futures

- Recommandations de cadres nationaux et sous régionaux pour l'avancement de l'objectif d'égalité du genre de la Charte Africaine de la Démocratie, des élections et de la gouvernance.
- Mesures pratiques et stratégies pour assurer la mise en œuvre du plan et des directions de la décennie de la femme africaine : 2010-2020, par divers décideurs et acteurs politiques;
- Compilation des leçons et expériences pour développer un **Kit d'information** sur: "Niveler le terrain politique pour l'égalité du genre dans les processus politiques: Faire du genre une mission essentielle à la construction de la démocratie.
- Etablissement d'un forum sur le Genre pour avancer l'agenda des valeurs partagées de l'Union Africaine

Participants et Lieu

Les participants représenteront les quinze pays membres de la sous-région CEDEAO, plus précisément les ministres en charge des questions du genre et des femmes leaders de partis politiques, membres de chambres parlementaires (hommes et femmes), les organes de gestion des élections, les agences officielles de la CEDEAO en charge de la promotion de la démocratie, les processus électoraux et la promotion du genre, les organisations de la société civile régionale et nationale. Le Séminaire va réunir 55 acteurs clés et aura lieu **du 23-25 Novembre à Dakar à l'HOTEL JARDIN SAVANA Pointe Bernard – Petite Corniche.**

Organisation et Logistique

La conférence sera animée en français, en anglais et en portugais et va consister en une série de plénières et groupes de discussion sur l'analyse des processus électoraux et politiques sous la perspective genre et les mécanismes d'accélération des progrès à faire pour une égalité du genre dans le leadership politique.

Le Séminaire sera animé dans une approche participative qui facilite le transfert de connaissance et le partage d'information entre les acteurs. Le planning, l'organisation et la tenue du séminaire est basé sur un partenariat entre la Commission de l'Union Africaine et International IDEA.